

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Argentine-Loi-des-Services-de-Communication-Audiovisuelle>

Argentine : Loi des Services de Communication Audiovisuelle

- Argentine -

Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2009

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Bien des fois, les entreprises vont à contre sens en ce qui concerne la liberté de la presse et quelques-unes sont même des véritables monopoles qui contrôlent l'information, exercent la censure et cherchent à provoquer des réactions en manipulant l'opinion publique afin d'imposer leurs intérêts politiques à la société.

Ce mécanisme de concentration et de contamination de l'information se développe non seulement en Argentine, mais aussi à l'échelle mondiale. On prétend ainsi confondre la liberté de la presse avec la liberté de l'entreprise de presse et pourtant ce ne sont pas des synonymes. Les monopoles génèrent des réactions sociales comme, par exemple, celles de pénaliser la pauvreté et les protestations sociales en désignant les jeunes comme responsables de tous les maux dont souffre la société. Ils déclenchent des campagnes pour réclamer davantage de « sécurité » contre les « enfants des rue » et des banlieues pauvres où le simple fait d'être pauvre et d'avoir la peau sombre vous signale comme délinquant. On demande même d'abaisser l'âge de responsabilité pénale.

Tous ces moyens d'information distillent la violence dans leurs programmes. Ils désinforment au lieu d'informer mais ils ne demandent jamais à ces enfants ce qu'ils vivent dans la rue et comment ils y sont violentés et marginalisés par la société. « Quelle est leur sécurité ? ». Ces jeunes ne sont pas considérés comme des personnes et on les rend même invisibles quand cela convient à ces médias pervers.

La nouvelle Loi des Services de Communication Audiovisuelle a provoqué révolte et préoccupation, surtout chez ceux qui ne veulent aucun changement et qui prétendent continuer avec la loi toujours en vigueur imposée pendant la dictature militaire.

Nous constatons que plusieurs dirigeants politiques déchirent leur vêtements quand le Pouvoir Exécutif présente une nouvelle loi. Il faudrait leur demander ce qu'ils ont fait ces dernières années quand ils n'ont pas voulu écouter toutes les réclamations en faveur de la liberté de la presse. En fait, ils ont regardé d'un autre côté et ils ont enterré les projets.

Tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1983, fin de la dictature militaire, jusqu'à aujourd'hui n'ont pas eu la volonté politique de résoudre ce problème et de démocratiser les moyens de communication. Au contraire, Menem a impulsé des politiques de vente du patrimoine du peuple et des ressources du pays aux grands capitaux étrangers et a favorisé le monopole des moyens de communication et la concentration du pouvoir entre peu de mains. On peut aussi dire de même des dirigeants radicaux et de ceux de l'Alliance.

Pendant de nombreuses années, les radios communautaires et d'autres médias indépendants ont travaillé pour la mise en place de cette nouvelle loi de radiodiffusion dans le but d'obtenir la liberté de la presse. La nouvelle Loi va promouvoir la régulation des moyens de communication communautaires, ce qui a été impossible durant des décennies et elle a pour but de mettre fin aux monopoles. N'importe quelle loi qui serait votée et ne mettrait pas fin aux monopoles existants continuerait dans la situation actuelle et serait source d'une nouvelle frustration pour le peuple.

L'Autorité d'Application qui, selon la proposition du gouvernement, régulera les services de Communication Audiovisuels, sera un organisme collégial de l'Etat. Certes, cet organisme pourrait être partial et servir à la manipulation et au contrôle des moyens de communication. C'est pourquoi il devra être composé par des représentants de la société civile. Ce serait là une preuve de crédibilité et cela éviterait la pression des lobbys et la manipulation. C'est fondamental que cet organisme soit une entité autonome et pluraliste dans sa composition avec

des mandats renouvelables.

La loi contient bien des aspect positifs mais il est nécessaire d'en débattre et de l'améliorer encore avec des propositions supplémentaires qui puissent réellement rendre plus concrète la liberté de la presse comme fondement des droits humains et de la liberté d'informer et d'être informé, malgré les intérêts dominants des monopoles et des oligopoles.

Certains membres de l'opposition demandent que la loi soit votée après le 10 décembre, jour des élections, ce qui permettrait de conserver jusqu'à cette date la loi actuelle votée sous la dictature. Ils justifient cette position en disant que « tout se fait dans la précipitation et qu'il faut espérer que les nouveaux législateurs qui vont être élus soient d'accord avec cette loi ». Je me demande si les législateurs actuels, qui ont mandat jusqu'au 10 décembre, vont déjà cesser de remplir leur fonction et vont partir en vacances.

Le pays devra-t-il attendre encore 25 ans pour voter une nouvelle loi sur les moyens de communication audiovisuelle ? Les entreprises qui contrôlent les medias continueraient ainsi à faire pression pour conserver leurs intérêts et les faire fructifier et à bloquer la situation afin d'empêcher que la nouvelle Loi ne soit votée.

Le débat est ouvert et c'est important d'en finir avec la pollution mentale et visuelle des moyens de communication actuels et d'en terminer avec la pauvreté et le manque de niveau que nous impose la domination culturelle. D'autre part, la loi doit concerner aussi les peuples originaires du pays pour qu'ils puissent diffuser leurs valeurs, leur culture et défendre leur identité. En effet, chaque fois que de nouvelles lois sont proposées, les peuples originaires ne sont pas pris en compte.

C'est vraiment lamentable que les moyens audiovisuels, qui sont entre les mains des puissants, imposent 97% des programmes diffusés. Tous ces programmes viennent de l'étranger, sont de mauvaise qualité et incitent à la violence. Tous ignorent les penseurs, les artistes et les valeurs de notre pays et du continent latino-américain. Les programmes régionaux de musique, de théâtre et de cinéma ne sont pas présentés. La méconnaissance et le désintérêt de ceux qui commandent considèrent toujours les gens de ce pays comme soumis et dominés.

Dans quelques années, l'Argentine va commémorer les 200 ans de son indépendance. Il faut enfin savoir si nous sommes vraiment un pays libre et indépendant avec notre propre façon de penser ou si, après deux cents ans, nous continuons à être soumis et dominés comme une simple colonie des entreprises internationales. Il sera difficile de savoir si nous allons célébrer cet anniversaire ou pleurer. Je crois qu'il est important de réfléchir pour savoir où nous en sommes actuellement. Nous devons bien comprendre ce vieux proverbe qui dit : « Si tu ne sais plus où tu vas, retourne en arrière pour savoir d'où tu viens ».

La nouvelle Loi des Services et des Moyens Audiovisuels doit enfin ouvrir des espaces de liberté d'expression et promouvoir des valeurs qui nous permettent de construire une nouvelle aurore pour la Patrie argentine. Nous retrouverons ainsi une parole, une appartenance et une pensée oubliées que nous devons récupérer. La domination ne commence pas par l'économique, elle commence toujours par le culturel. (traduction Francis Gély)
Buenos-Aires, le 3 septembre 2009.